

PROJET

Procès-Verbal Réunion Extraordinaire de l Parc Opérations, présidé Vendredi Bâtiment Disney Channel, salle Oscar

Membres légaux :

	Présent (départ à 10h30)
	Présent (visio à partir de 14h10)
	Présent
	Présente
	Présent

Membres experts :

	Absente
	Présent (visio)
	Présente
	Absent
	Présent
	Présent
	Présent
	Présent
	Présente (arrivée à 10h07)
	Présent (visio)
RIT	Présente
	Présent (visio)
	Présente

Représentants syndicaux CSSCT :

	Absente
	Absent
	Absent
	Absent
	Présent (visio)
	Présent
	Absent
	Absent
	Présent (jusqu'à 13h10)
	Absente
	Présent

PROJET

Responsable de relations de travail :

	Présente
--	----------

Membres de droit :

	Infirmière	Présente (visio)
	édecin du travail	Présent (visio)
	édecin du travail	Présente (visio)
	firmière	Présente (visio)
	Médecin du travail	Présente (visio)
	Coordinatrice prévention	Présente

Invités :

	Chargée de projet	Présente (visio)
	Coordinatrice Stratégie Produits	Présente (Visio)
	Designer de costume	Présent
	Designer de costume	Présente
	Senior Manager Création de Costumes	Présent
	Senior Manager Développement Opérationnel	Présent
	Coordinateur de projet	Présent
	Chargé de projet	Présent
	Chargée de projet	Présente (visio)
	Chargé de projet	Présent (visio)
	Manager Prévention	Présent jusqu'à 13h10

Début et fin de réunion : 9h à 14h40

Procès-Verbal rédigé par [redacted] taire de la CSSCT

PROJET

Ordres du jour

1. **Information des membres de la CSSCT sur le projet « emplacement privilégié » avec harmonisation des supports digitaux pour des produits additionnels « entertainment & attractions »**
2. **Point de suivi sur le projet relatif à l'Arena Show**
3. **Information des membres de la CSSCT sur le projet de réhabilitation FY24 de Casey Junior & Le Pays des contes de fées**
4. **Information des membres de la CSSCT sur la couverture de la Terrasse Casey's Corner**
5. **Information sur la mise en place d'un abri Greeter - Attraction les tapis volants**
6. **Information des membres de la CSSCT sur la réaffectation des positions de l'équipe propreté en raison de la Fermeture Studio 1**

Contenu des échanges

Point ODJ numéro 1 :

Information des membres de la CSSCT sur le projet « emplacement privilégié » avec harmonisation des supports digitaux pour des produits additionnels « entertainment & attractions »

[REDACTED] demande pourquoi on est là, la convocation aurait dû être envoyée 2 semaines avant et clairement aucun point n'est urgent. Les points prioritaires ne sont pas des points urgents. Malek B. nous lit l'accord. La fermeture de Casey Junior était planifiée, sans l'urgence.

[REDACTED] que que c'est possible et que cela peut se reproduire, « mais nous nous sommes donné le délai d'envoi de la convocation & ODJ de 15 jours avant la réunion ». Dorothee S. indique que le projet emplacement privilégié a fait l'objet d'une information en CSE le 29 février 2024 et que nous avons un impératif à informer les membres de la CSSCT sur le projet avant le démarrage des formations prévues à compter du 11 mars. Il a été convenu entre le Président et la secrétaire de profiter de cette réunion extraordinaire pour porter à l'information d'autres points.

[REDACTED] indique qu'il est RS remplaçant car les autres RS sont prévus sur d'autres

PROJET

sentent le projet via une présentation. Nous (les membres ndicaux) apprenons que ce service payant augmente la gamme option et complète des offres déjà existantes des Disney Premier Access des attractions et des produits spectacles intérieurs et maintenant extérieurs.

320 places parade et 200 places spectacles nocturnes seront disponibles à la vente dès le 28 mars 2024.

se la question du remboursement en cas de show dégradé (spectacle mauvaises conditions météorologiques. *pporté des réponses ensemble ou l'un* ur un show intérieur.

Leur ré *après l'*

Si le spectacle de drones est annulé, aucun remboursement ne sera pas possible, car l'option payante n'inclus pas le spectacle de drones.

e également la question en cas de pyrotechnie manquante. Leur rsement sera assuré.

Alexandre T. interroge les chargés de projets car les annulations minute et que les équipe de Guest Flow seront en « première ligne demande l'heure du duty meeting (briefing) feu, réponse : minimum nocturne. Il précise que le show sera potentiellement 6 mois dans l'année en mode dégradé (partiel).

Alexandre T. indique qu'environ 10 spectacles nocturnes sont sans pyrotechnie sur une année.

t qu'un 101 (interruption de service) attraction et qu'un 101 spectacle ne hose. Malek B. précise que cette prestation supplémentaire devrait être remboursée sans difficulté. La réponse Cécilie P. et Aurélie D. est : « les équipes de Guest Flow accompagneront les visiteurs déçus en disant vous allez être remboursés ». Malek B. dit que ce n'est pas les Cast Members (salariés) qui doivent dire ça.

se la question suivante : Comment se passe le remboursement dû à la de service) ? Cécilie P. précise que le remboursement sera un avoir pour une autre attraction. Clément B. précise que ce n'est pas le même produit. Cécilie P. précise : « ça va bien se passer. »

it quand les visiteurs se présentent à City Hall, le possible avec mment gérer 200 visiteurs en même temps avant la fermeture ue si le visiteur a payé sur place, il doit être remboursé.

Philippe M. précise que les visiteurs vont se rendre compte, ce sont 200 visiteurs plus exigeants que les autres, c'est dommage que le remboursement ne soit pas automatique. Aurélie D. répond : « oui, peu urser en instantané. ». Cécilie P. ajoute que le process n'est pas m terroge sur le délai de remboursement. Cécilie P. précise qu'elle n u'Adeline répond que le délai doit être indiqué dans les conditions générales de vente, « pouvez-vous nous les lire ? » demande Adeline I. Aurélie D. ne peut pas mais elle les transférera au chef d'établissement.

PROJET

mande aux chargés du projet si elles peuvent venir voir le projet le jour J D. précise qu'elles seront là, Cécilie P. dit : « qu'il faudra être souple sur les remboursements ».

La présentation du slide 7 se poursuit sur l'emplacement privilégié de la parade. Quatre salariés de l'équipe de Guest Flow seront sur cet emplacement privilégié.

Adeline I. dit : « ça va être la chasse aux visiteurs ! »

Teddy K. indique que selon le plan de la présentation, il n'y a pas de position en amont de l'arche. Aurélie D. précise que les visiteurs auront accès 30 min avant le début de la parade. Teddy K. redemande pour l'arche qui va être là ? Qui va gérer les visiteurs qui veulent y aller ? Sylvain C. précise que le Guest Flow est sur le crossing (intersection) plus une position à scanner. Teddy K dit : « 30 mètres séparent le visiteur qui voudra aller à son emplacement et il devra donc se fondre dans la foule. ». Sylvain C. indique que le visiteur devra interpeller le salarié. Teddy K. indique que la situation va être difficile qui sera impossible d'expliquer. Ahmed M. dit qu'il faudra prévoir une position en plus. Teddy K. précise qu'il y aura un problème de flux avant l'arche. Sylvain C. confirme qu'on a ajouté deux salariés Guest Flow et ça a été discuté avec [redacted] et s'il faut ajouter un Cast Member, on rajoutera un Cast Member [redacted] interroge sur comment gérer le flux inverse de Bella Note.

Teddy K. précise que oui c'est compliqué.

Le débat est animé car les membres experts, légaux et les représentants syndicaux trouvent que la situation va être compliquée à gérer pour les équipes de Guest Flow. Teddy K. poursuit et demande si la sécurité sera déployée et Adeline indique que cette zone va poser problème dans les dernières minutes avant la parade. Sylvain C. précise que s'il faut ajouter des positions, « on rajoutera des positions ». Malek B. dit que le sujet est important et que ça serait bien de le régler et que la CSSCT soit présente : Teddy, la Secrétaire et deux membres. Aurore W. demande si la zone sera bien indiquée zone réservée. Aurélie D. répond que oui l'emplacement sera indiqué emplacement privilégié. Teddy K. demande comment va être la signalétique ? Aurélie D. précise que les Cast Members auront un pupitre et le panneau réservé. Teddy K. demande où seront rangés le pupitre et le panneau ? Aurélie D. précise : « dans l'arche » ce que Teddy répond : « c'est trop rempli ». Aurélie D. indique que le point sera à ré-étudier. Sylvain C. indique qu'une petite réunion est à relancer et qu'on reparlera en réunion ordinaire.

Ahmed M. demande combien de positions en plus pour ce nouveau projet ce que Aurélie D. répond sept positions pour Dreams (spectacle nocturne). Ahmed M. demande combien de personnes ont été recrutées, Sylvain C. répond aux 14 personnes en plus et Ahmed M. poursuit en demandant quand arrive le premier salarié et Sylvain indique que 49 CDD en tout arrivent entre le 4 et le 5 mars. Aurélie D. indique que Workforce Insight a été mis au courant en amont. Ahmed M. demande si la sécurité en plus est prévue, Aurélie répond : « pas de sécurité prévue on attend le retour (du lancement) ». Ahmed M. dit : « je pense qu'il faut l'envisager avant surtout en position scan » et Sylvain C. propose qu'on en discute ensemble rapidement. Stéphane BOUBET ajoute que le 28 mars c'est un week-end chargé, c'est le week-end de Pâques.

Sylvain C. propose, pour ce projet, qu'on fasse une réunion en petit groupe très vite et sur place.

La présentation des slides 9, 10 et 11 se poursuit.

PROJET

Renald G. indique que Relation Visiteur ne vend pas de DPA, ça serait beaucoup plus simple et que ça pourrait soulager City Hall. Aurélie D. indique que l'idée est d'aligner le process de vente sur les outils pour que les visiteurs soient autonomes. Reynald G. ajoute : « pourquoi ne pas faciliter l'expérience visiteurs, pourquoi on doit les envoyer à City Hall ? » Sylvain C. précise qu'on peut y réfléchir. Aurélie dit « oui mais il faut former ça peut être réévalué ». Renald G. indique que Relation Visiteur devrait tout gérer, toute option. Aurélie D. et Sylvain C. s'accordent que le sujet est à aborder.

La présentation se poursuit avec les slides 11, 12, 13 et [REDACTED] que les formations commenceront le 11 mars, elles doivent [REDACTED] ra bien accompagner le visiteur car c'est une exigence en plus. Aurélie D. indique : « on va bien sensibiliser en briefing les Guest Flow et les équipes opérationnelles ». Teddy K. demande à voir le plan de formation et que si elle débute le 11 mars : 180 Guest Flow + 50 nouveaux, ça fait beaucoup. Sylvain C. dit : « on va former au début pour déployer et après au fil du temps les formations se feront au fur et à mesure [REDACTED] problème va se repérer sur le manque de rotation des équipes [REDACTED] nde la durée de la formation, Aurélie D. précise qu'elle sera [REDACTED] minutes pour les équipes de Guest Flow DLP et 15 min pour les équipes de Guest Flow Studios. Sylvain C. dit : « ça ne me semble pas insurmontable, on va faire un plan d'action sur les formations ».

La présentation continue avec le slide 15.

Teddy K. dit qu'il y a un problème avec le calendrier que c'est un peu tard pour une présentation en CSSCT. Sylvain C. indique « d'où l'extra de ce matin » et Cécilie P. dit que le produit a été validé en décembre. Teddy K. répond que ça serait bien d'être prévenu en amont. Sylvain C. remercie pour cet avis.

PROJET

Point ODJ numéro 2 :

Point de suivi sur le projet relatif à l'Arena Show

Les membres ont une présentation des costumes du nouveau spectacle à l'Arena Show, il y a un polo (50% coton 50% polyester) manches courtes, un polo (50% coton 50% polyester) manches longues, un pantalon confort, une veste avec une doublure amovible, la capuche est fixe et il y a une accroche radio. Cette veste est imperméable et il y a une pochette noire. Il y a dans la panoplie en bob.

Ahmed M. demande si le bob est obligatoire (à po [REDACTED] d il ne sera pas obligatoire de le porter. Teddy K. demande si le [REDACTED] n essayage est prévu. Renald G. ajoute qu'on a eu le même problème avec les costumes du Campus. Les [REDACTED] nouveaux costumes ont été créés avec les remontées des salariés. [REDACTED] demande si les stocks sont suffisants, Karine S. répond oui. Clément [REDACTED] Members seront libres de choisir leur costume selon leur confort (chaleur, manches longues), Karine S. répond que les Cast Members seront libres de choisir la panoplie selon leur convenance.

La présentation du projet se poursuit avec [REDACTED]

Teddy K. demande si les portes du spectacle ouvriront 30 min avant. Sylvain C. répond oui, comme pour le Roi Lion. Teddy K. indique que ça déborde (la file d'attente). Simon E. dit qu'il n'y a pas d'enchaînement de spectacles.

La présentation du projet se poursuit et Sylvain C. indique que les parasols de la file d'attente resteront ouverts à part en alerte vent et que l'ouverture sera à manivelle peut-être qu'une deviseuse est envisagée. Alexandre T. demande quelles sont les mauvaises conditions météo pour annuler le spectacle, Sylvain C. répond que s'il pleut beaucoup, pas de spectacles. Simon E. précise que le spectacle pourra être en mode dégradé.

Ahmed M. demande « combien y a-t-il de parasols ? » Simon E. répond 28 et qu'ils sont tous à ouverture manuelle. Ahmed M. demande si un système électr [REDACTED] on E. répond que non. Ahmed M. précise alors qu'il faudra être at [REDACTED] la fermeture doit être souple. Dominique H. dit qu'une deviseuse [REDACTED] la deviseuse soit très lente et que la manipulation sera très faible car ils seront souvent ouverts. Ahmed M. demande pourquoi les parasols ne sont pas automatiques, notre rôle et de vérifier les conditions de travail un accident de travail est possible, ça existe. Sylvain C. nous apprend que le prix du parasol est entre 6000 et 7000€ et qu'ils resteront ouverts. Teddy K. demande pourquoi il n'y a pas de toit fixe dans la file d'attente. Dominique H. répond que le spectacle est provisoire seulement pour quelques années. Adeline I. demande quelle équipe va s'occuper de fermer les parasols si les équipes de Guest Flow sont parties ? Emmanuel L. dit certainement la maintenance.

La présentation se poursuit sur les slides 14, 15 et 16 nous apprenons que la guérite est isolante et Simon E. précise que les salariés ne seront pas obligés de rester dedans. Adeline I. demande pourquoi il n'y a pas de voyant 29.25 (alarme incendie), Simon E. répond que la régie gère le 29.25 et qu'il y aura une radio car par salarié donc 11 radios en tout.

PROJET

La présentation continue avec le slide 19 les salariés pourront être assis pendant le show. Ahmed M. demande si les gradins sont prévus en cas de neige, Simon E. précise qu'il n'y a pas de neige entre mai et septembre, le spectacle est saisonnier. Le sol a un traitement antidérapant sur les premières marches. Ahmed M. demande s'il y a une bâche pour les protéger les premiers rangs. Simon E. répond que c'est un projet d'été. Sylvain C. indique que la neige sera retirée par les salariés. Dominique H. confirme qu'il n'y a pas de spectacles l'hiver, risque d'accident pour les performeurs.

La présentation se poursuit avec les slides 20 et 21. Deux sonométries sont prévues : une avant le début de la saison et une avec les visiteurs. C'est à ce moment-là qu'on aura la confirmation des EPI (équipement de protection individuel) ou non.

La présentation se poursuit sur le slide 22. Ahmed M. pose la question sur les conditions de travail en ce qui concerne les EPI, bouchons d'oreilles ou casque ? Simon E. précise que ça sera un casque (en EPI). Ahmed M. dit qu'avant de mettre des EPI, il faut réduire le bruit, il faut agir sur la source du son car avec le casque comment entendre les appels de la radio et c'est déjà arrivé sur l'ancien spectacle Moteur Action de rater des messages. Sylvain C. dit qu'ils existent des normes artistiques et des normes opérationnelles.

Nicolas D. nous informe sur les obligations de protéger les salariés : à partir de 80 décibels il faut mettre à disposition des EPI et à partir de 85 décibels ils sont obligatoires soit en mettant des bouchons d'oreilles moulés, soit un casque. Les bouchons d'oreilles sont faits pour entendre la voix. Il y a une nouvelle réglementation pour les visiteurs. Teddy K. ajoute d'ailleurs les visiteurs demandent de plus en plus des protections auditives. Sylvain C. dit que l'idée de garder les mêmes EPI que le précédent spectacle donc des casques, pour le moment on ne connaît pas les résultats de la sonométrie. Ahmed M. dit que [redacted] re le bruit en amont. Sylvain C. répond non pas sans les visiteurs [redacted] ue le bruit ne sera pas le même avec les visiteurs.

Ahmed M. demande quelle est la procédure pour obtenir les bouchons moulés. Nicolas D. dit que le délai de réception est entre 15 jours et 3 semaines après le moulage. Ahmed M. demande s'ils sont attribués par la médecine du travail. Amandi [redacted] quipes Guest Flow sont prévus et Ahmed M. précise que Ialy [redacted] ger des équipes de Guest Flow) ne doit pas refuser les bouchons [redacted] olas D. précise que les EPI sont le dernier recours et que si les équipes de Guest flow sont obligées de porter alors les équipes de Custodial (propreté) devraient en porter également.

Nicolas D. précise qu'il faut protéger ces équipes, il faut diminuer les risques d'exposition. Ahmed M. poursuit en disant que la maladie professionnelle pourrait être une aptitude ce que Nicolas D. répond qu'en ce moment il y a un salarié en inaptitude. Ahmed M. indique que les équipes du pool déploiement ont été oubliées. Teddy K. demande à quelle fréquence fait-on le moulage initial ? Nicolas D ne sait pas et que la paire coûte 1 [redacted] prestataire attend d'avoir plusieurs salariés pour [redacted] v [redacted] r contredit et qu'il peut se déplacer pour un seul salaire [redacted] de faire le nécessaire des commandes. Nicolas D. [redacted] tataire diffuse sa venue pour centraliser les commandes.

La présentation se poursuit avec les slides 25 et 26.

Une pause de 10 min est demandée par le chef d'établissement, pause entre 11h45 et 11h55.

PROJET

Point ODJ numéro 3 :

Information des membres de la CSSCT sur le projet de réhabilitation FY24 de Casey Junior & Le Pays des contes de fées

[REDACTED] e la présentation, nous arrivons sur le slide 2 et Adeline I pose la question lariés qui feront les T&A (Test and Ajust) combien seront XP (Cast Member Expérimenté) ? Frédéric C. répond certainement tous Fabrizio (FASO, manager de Fantasyland 2) vous le confirmera.

La présentation se poursuit sur le slide 3 et Stephan B. demande quel est l'avenir pour l'arbre ? Frédéric C. répond : « on n'y touche pas. » Adeline I. demande pourquoi on n'y touche pas, Frédéric C. répond que les racines sont profondes et que c'est un arbre.

La présentation continue avec les slides 4 et 5. Stephan B. demande comment sera positionnée la guérite ? Frédéric C. répond face au quai, elle aura 70 cm de profondeur. Adeline I. demande comment 2 Cast Member pourront rentrer en cas de formation. Frédéric C. répond qu'on ne pourra pas rentrer à 2. Pour accéder à la guérite, il y aura une marche, à l'intérieur un tapis anti-fatigue et un chauffage.

Nous poursuivons la présentation avec le slide 6. Teddy K. demande s'il y a une position Exit supplémentaire, Stéphan B. répond oui. Frédéric C. poursuit en disant que le visiteur PMR pourra être dans une zone d'attente. Teddy K. ajoute que ça serait bien que la position soit fixe. Sylvain confirme que ça (pas de Cast Member exit obligatoire) existe dans d'autres attractions et après la réhabilitation 2 Cast Members seront nécessaires pour dispatcher le train.

Frédéric continue la présentation avec le slide 7. Sylvain C. ajoute que les visiteurs en situation de handicap titulaire de la carte verte, sont par exemple réinjecter dans le grouper par l'exit dans l'attraction Blanche-Neige.

La présentation se poursuit avec le slide 8. Casey junior & Le pays des contes de fées pourront communiquer entre eux grâce à un intercom sur le circuit de Casey Junior. Teddy K. relève le souci (que les nombres d'intercom est faible) et Sylvain C. répond comme sur l'attraction BTM dans chaque lift. Frédéric C. annonce qu'une nouvelle réhabilitation est prévu en 2026 et « on pourra s'y pencher à ce moment-là ».

La présentation continue avec le slide 9, Sylvain C. revient sur un point DUERP : bâche des bateaux. Sylvain C. précise qu'une demande de pompe dans chaque bateau a été formulée pour le moment un aspirateur est à disposition pour aspirer l'eau de chaque bateau. Frederic C. nous présente des nouvelles bâches, des nouvelles protections contre les fortes pluies et le test est concluant depuis 8 mois. Les bâches sont à mettre sur les bateaux arrêtés, 2 Cast Members sont nécessaires pour manipuler les bâches. Stéphan B. demande s'il est possible de mettre des bâches rétractables, Sylvain C. répond non. Emmanuel L. demande : « qui va chercher les bateaux éparpillés si le câble lâche ? » Sylvain répond que c'est la maintenance.

Aurore W. demande si la guérite de Casey Junior est prévue en 2006. Frédéric C. dit : « on en reparlera. »

Malek B. précise que l'intitulé de Mo [REDACTED] convocation n'est pas bon, M. Poisson est un contrôleur pas un agent.

PROJET

Point ODJ numéro 4 :

Information des membres de la CSSCT sur la couverture de la Terrasse Casey's Corner

Un problème technique empêche l'audience d'écouter, d'enten [REDACTED] chargée des projets de cette terrasse.

La présentation du projet commence par le slide 2 grâce à Sylvain C. qui reprend la parole dû aux mauvaises conditions techniques de Emmanuelle H.

La présentation se poursuit par le slide 3, Sylvain C. précise que la base de vie a bloqué l'évacuation de l'attraction Phantom Manor, le problème a été géré dans la journée. Teddy K. ajoute que l [REDACTED] chemin , Sylvain C. dit qu'ils devraient être mis sous des caches c [REDACTED] écise qu'ils étaient en train de les mettre ce matin (le 1^{er} mars).

La présentation e [REDACTED] vain C. qui annonce le slide 4 et Teddy K. demande la définition de V [REDACTED] cise que ce sont des termes de géométrie.

La présentation se poursuit avec le slide 6 et 7. Teddy K. demande : « où sont les palissades ? » Ce que Emmanuelle H. répond proche de la photolocation et l'autre côté au niveau de la terrasse. Adeline I. demande : « quel est l'espace entre les 2 palissades ? » Emmanuelle H. répond 3m50 ce qui correspond à un camion, le camion de pompier avec échelle ne passe pas. Teddy K. demande où iront les visiteurs pendant la parade, Sylvain C. répond ils iront ailleurs, tout comme la charrette de marchandise, elle dégage.

La présentation continue avec le slide 7. Mickaël D. demande si les Cast Members de Propreté feront le tri entre des visiteurs et des clients du restaurant. Sylvain C. répond que le filtrage sera fait autrement, naturellement avec la terrasse. Teddy K. pose la question qui fera le filtrage ? Sylvain C. répond : « je ne sais pas s'il y a un filtrage, ça ne sera pas l'équipe de propreté. »

La présentation se poursuit avec le slide 8. Mickaël D. demande si les poubelles de tri auront un fluide usagé. Sylvain C. répond oui directement dans les eaux usées. Sébastien M. demande si les ouvertures / fermetures seront renforcées ? Sylvain C. répond que oui, c'est pour ça qu'on a changé de prestataire le meuble coûtait 12000€, la confiance avait été faite à tort.

La présentation continue avec le slide 9. Adeline I. remarque que la terrasse et le restaurant ne seront pas liés. Sylvain C. explique que nous n'avons pas eu l'autorisation de relier un bâtiment à la terrasse. Emmanuelle H. précise que c'est obligé de laisser la verdure.

La présentation se poursuit avec le slide 10. Teddy K. remarque qu'il y a 3 emplacements PMR (personnes à mobilité réduite). Sylvain C. précise que c'est conforme aux normes. Teddy K. demande si la sortie est adaptée aux PMR, Emmanuelle H. répond oui. Sébastien M. fait remarquer qu'il y a 20 places en plus et pose la question suivante : « a-t-on prévu une gestion supplémentaire pour le nouveau meuble de tri ? » Emmanuelle H. répond un Cast Member par meuble de tri donc 2 Cast Members Propreté pour la terrasse. Sylvain C. ajoute qu'il que s'il y a une forte affluence un Cast Member sera déployé en plus pendant le rush.

PROJET

Nicolas D. précise que les chaises pèsent 13,7 kilos, les meubles vont-ils alors changer ? Emmanuelle H. répond qu'on ne sait pas mais le modèle se rapprochera du restaurant Casa de Coco. Sylvain C. ajoute que les chaises pèsent 6 kilos et que les tables pèsent 14 kilos et qu'il faut être 2 à les manipuler.

La présentation se poursuit sur les slides 10, 11 et 12. Sylvain C. ajoute que : « ce n'est jamais parfait mais nous échangeons sont intéressants ». Aurore W. demande où sera mis les plateaux ? Sylvain C. indique que les plateaux seront posés sur un chariot pour les emmener en cuisine. Ahmed M. demande le poids du portillon en résine, « est-il revu à la baisse ? » Sylvain C. répond que la résine est légère. Emmanuelle H. dit qu'elle nous donnera le poids du mobilier plus tard. Sylvain C. indique qu'on ira voir le nouveau meuble de tri.

Pause repas de 13h05 à 14h10

Point ODJ numéro 5 :

Information sur la mise en place d'un abri Greeter - Attraction les tapis volants

us continuons sur le slide 3 et 4. Adeline I. demande d que oui mais le trottoir est aligné.

La p avec le slide 5 et 6 . Teddy K. se demande sur quoi est posé l'int téphan B. demande si le greeter (à l'entrée de l'attr que non, Stéphan B. ajoute qu'il y a beaucoup d'investissements pour u toire et Sylvain indique qu'on profite d'une grande réhabilitation pour revoir l'ensemble.

se poursuit avec le slide 7. Stéphan B. demande si les bâches vont changer. d qu'une étude en cours avec la maintenance et il précise que le pompon (décor versé pour accéder à la fosse (pour les Cast Members Maintenance) et pour mieux accrocher les bâches.

La présentation continue avec le slide 8, les boîtiers de comptage seront plus sûrs (moins de maintenance). Emmanuel L. demande ce que ça compte, Sylvain C. répond le Guest Carried (comptage visiteurs).

La présentation est terminée mais Sylvain C. ajoute que le travail ne se fait que de jours car les bruits du chantier sont empêchés par l'ouverture du Disneyland hôtel. Il est possible que Crush Coaster soit delate opening (ouverture retardée) si le chantier est trop bruyant.

Stephan B. demande si une ouverture des portillons est possible depuis le gro répond que non. Emmanuel L. demande s'il est prévu une nouvelle gestio Visiteurs de la file d'attente couverte qui ont vu sur les backstages (coulis répond aucun changement prévu.

Adeline I. demande si la porte d'accès à la tour aura une modification car il y a eu des accidents de travail l'an dernier. Yazid B. confirme que le groom est réparé.

Sylvain C. précise qu'il y aura des visites et que le plan de déploiement sera partagé plus tard.

Stépha messages automatiques 101 (interruption de service) seront autom nd que c'est prévu.

Sylvain C. précise que l'idée des grosses réhabilitations est d'engager de gros travaux et de régler les DUERP.

PROJET

Point ODJ numéro 6 :

Information des membres de la CSSCT sur la réaffectation des positions de l'équipe propreté en raison de la Fermeture Studio 1

Sylvain C. annonce qu'au studio 1, six Cast Members de Propreté sont en position, il y a des Cast Members aptes et des Cast Members inaptes. Un seul Cast Member ne peut pas travailler en dessous de 10°C. Dès son retour, ce salarié aura une nouvelle aptitude. Nicolas D. dit que le point est pris avec Vin (Manager Propreté et Guest Flow) que cette Cast Member aura u sera possible.

Sylvain C. remercie les membres experts, légaux et les représentants syndicaux présents. Il reviendra vers nous pour les questions posées. Il lancera le groupe de travail pour le point numéro ODJ 1 (emplacements privilégiés).

Fin de séance à 14h40